

Comment intégrer le PCPE ?



Vous avez un enfant en situation de handicap ?
Vous avez une notification d'orientation ?
N'hésitez pas à nous joindre !



2 membres de l'équipe viennent à votre domicile pour faire le point sur vos besoins et ceux de votre enfant



Nous préparons la contractualisation pour une durée de 6 mois

PCPE de coordination

Un service de l'association HandiCap 'Anjou

74 rue des Ponts de Cé 49000 ANGERS

Sandra DELAUNAY : 07 57 48 18 26

pcpe.coordination.exp@handicap-anjou.fr

www.handicap-anjou.fr

Accueil téléphonique du lundi au jeudi

de 9h30 à 16h30

www.handicap-anjou.fr

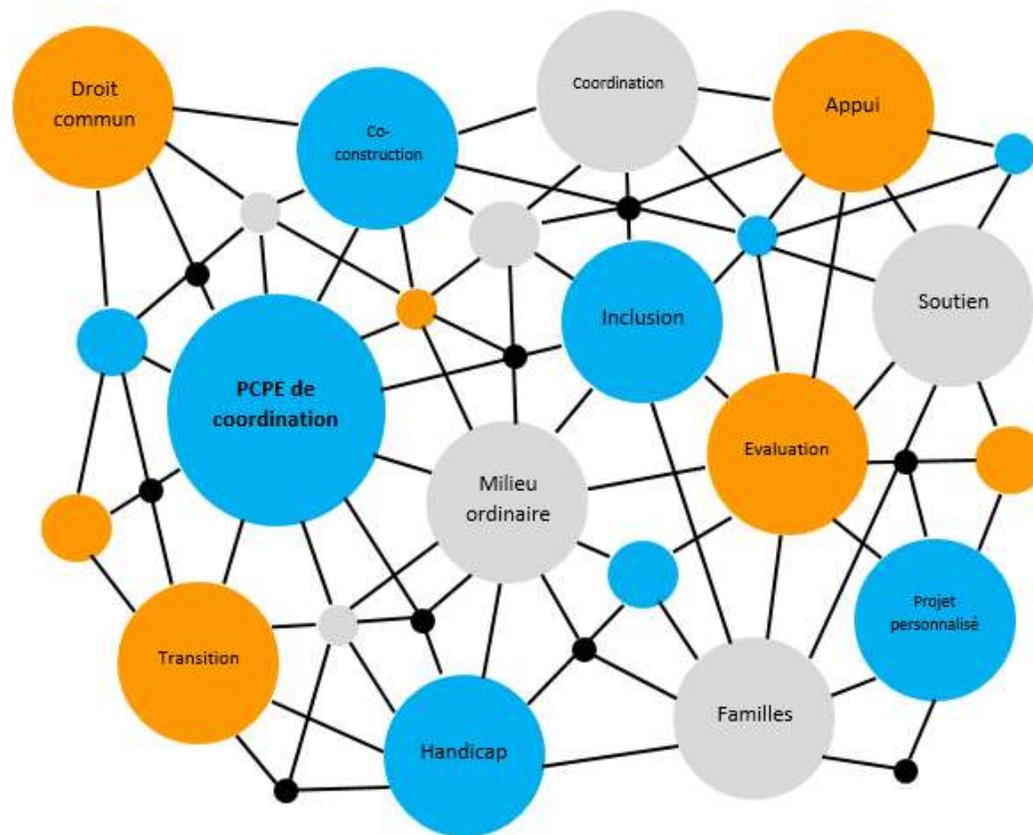


Le PCPE est financé par
L'ARS des Pays de La Loire

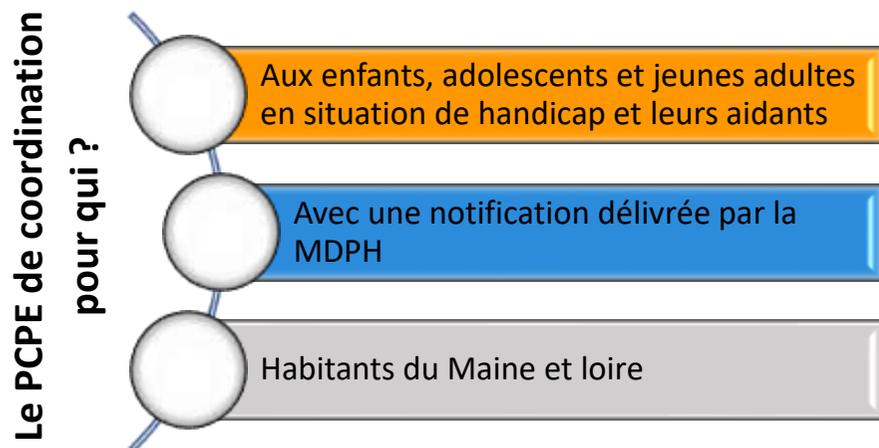
Pôle de
Compétences et de
Prestations
Externalisées
de Coordination



Vers une coordination de la vie à domicile pour une inclusion plus facile



Le PCPE contribue à la réalisation du projet de vie de la personne. Il propose un accompagnement au plus proche du lieu de vie, en favorisant l'inclusion, et en s'appuyant sur des prestations de droit commun.



Principes

4

- ✚ Evaluation des compétences et besoins.
- ✚ Co-construction avec les familles
- ✚ Travail avec les libéraux
- ✚ Limitation de durée

Notre équipe

Defois Bertrand, directeur de pôle
 Ménard Sandie, directrice adjointe
 Delaunay Sandra, coordinatrice du dispositif
 Deschamps Mylène, psychologue-neuropsychologue
 Hamelin Damien, éducateur spécialisé

Notre démarche

